

COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 2 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 2 avril, à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur SALARDAINE Gérard, Maire de LE VIVIER SUR MER.

Etaient Présents : MM SALARDAINE Gérard, Mme CERVEAU Carole, Mr BAUBAN Yann, Mme BARATAUD Clarisse, Mr VETTIER Jean-Bernard, Mme BOIZART Tatiana, Mr GUITTON Jean-Yves, Mme BRIQUET Marie-Paule, Mme DUPUY Armelle, Mr MOTTES Stéphane, Mme EON Armelle, Mr VETTIER Arnaud, Mme LEBRET Sylvie, Mr POTILLION Pascal

Pouvoir(s) : Néant

Absent(s) excusé(s) : Mr DESCHAMPS Rémi

Point 1 : Construction de deux classes et d'un préau – Ecole « Francis Chevalier » - Le Vivier sur Mer – attribution des marchés.

Attribution des marchés aux entreprises :

Lot 1 : Gros Œuvre :

Numéro de lot	Nom de l'entreprise
Lot 1 – Gros Œuvre	ETPO Dol de Bretagne
Lot 2 - Charpente	SARL ROBIDEL Le Ferré
Lot 3 – Couverture	SARL TELLIER Jean-Pierre et Fils Saint Malo
Lot 4 – Menuiseries extérieures	ETS PAPAIL et Fils Mont Dol
Lot 7 – Carrelage	SAS Claude LEBLOIS Pontorson
Lot 9 – Métallerie	SARL DANIEL Ros Landrieux
Lot 10 – Plomberie/Sanitaires	CVC EMERAUDE Saint Malo
Lot 11 – Electricité	BOULAIRE Guillaume Le Vivier
Lot 12 – Chauffage/VMC	PLIHON/LE MAUFF Dol de Bretagne
Lot 13 – Elévateur	SAS ERMHES Vitré
Lot 14 – VRD	SAS EVEN Pleurtuit

Les lots 5 – menuiseries intérieures, 6 – Isolation placoplâtre et 8 – peinture/sols souples n'ont pas été attribués.

Le planning de la construction établi par le maître d'œuvre prévoit un début de travaux en avril pour se terminer fin novembre. A la rentrée des fêtes de fin d'année, les élèves retrouveront deux nouvelles classes.

Les crédits nécessaires aux travaux de l'école seront financés sans emprunt.

Point 2 : Budget communal - taux d'imposition 2019 – Présentation et vote.

Le Maire présente le budget communal qui s'équilibre à hauteur de 812 142 € en fonctionnement et à hauteur de 746 008.29 € en investissement et propose de maintenir les taux d'imposition de 2018, pour l'année 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux d'imposition de 2018 pour l'année 2019,

Désignation	Taux
Taxe d'habitation	16.06
Taxe foncière bâtie	19.09
Taxe foncière non bâtie	63.70

Point 3 : Budget du service d'assainissement 2019 – Présentation et vote.

Le Maire présente le budget du service d'assainissement qui s'équilibre à hauteur de 85 598.34 € en fonctionnement, et à hauteur de 199 137.57 € en section d'investissement.

Point 4 : Subventions communales 2019

Sur proposition du Maire, après délibération, le conseil municipal arrête comme suit les subventions 2019 :

Désignation	Montant 2019
Comité des Fêtes	2 000
Confrérie des Mouliers	421
ACCA (Chasse)	130
UNC (Union des Anciens Combattants)	439
Gymnastique Féminine Volontaire	571
Club des Bons Amis	568
ADMR	1038
Centre de Découverte de la Baie	1500
Club de Bridge Vivarais	89
Groupement Défense Ennemis des Cultures	305
AFM Téléthon	153
Comité de Parents d'Elèves	502
SNSM	173
Les Randos Vivaraises	500
Total	8 389

L'Association « Couleurs et Secrets d'Ateliers » bénéficie, à titre gratuit, des locaux de l'ancien presbytère.

Point 5 : MOTION DE SOUTIEN CONTRE LE PROJET DE FERMETURE DE LA TRESORERIE DE DOL DE BRETAGNE.

Point 6 : VOTE DU REPORT DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2026 A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DOL ET DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL.

Point 7 : Avenant n° 1 au contrat pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement collectif pour prolongation d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2020, dans l'attente du lancement d'une nouvelle consultation pour renouvellement de la DSP (Délégation de Service Public) du service d'assainissement.